



Des expériences **INSPIRANTES**

Filature Lemieux inc. Spinning

Filature Lemieux, située à Saint-Ephrem de Beauce, est un manufacturier de fils spécialisés fabriqués à partir de fibres naturelles et synthétiques pour les secteurs du mobilier, de l'industriel et des vêtements de protection. Cette entreprise œuvre dans le secteur textile depuis 1906 et utilise les procédés de fabrication suivants : filage, teinture et finition.

Cette entreprise avait signifié au CSMO Textile les enjeux liés au transfert d'expertise pour les postes suivants : **teinturier, opérateur de cardes à laine** et **mécanicien d'équipements** pour le département de la laine. Les raisons étaient variées, à savoir le personnel en poste s'approchait de la retraite, la formation se faisait sur le tas et aucun document structuré n'était disponible pour les apprentissages. Cette réflexion leur a fait réaliser que le départ temporaire

DES ÉCRITS QUI RESTENT, **HEUREUSEMENT!**



Claude Couture, mécanicien et Marc Lemieux, vice-président et directeur général devant une cardes à laine.

ou non d'un travailleur expert peut avoir des conséquences importantes pour ces postes de travail.

Le CSMO Textile a donc mandaté le Service aux entreprises de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin afin de développer des outils, gabarits, grilles de compétences et autres afin de conserver l'expertise de la main-d'œuvre chez

Filature Lemieux. Les travaux se sont faits sur une période d'environ 6 mois et ont requis 100 heures de services par poste.

Selon Sonya Lessard, responsable des ressources humaines pour cette entreprise, il n'y avait rien d'écrit pour ces postes. Les opérateurs et le mécanicien d'expérience avaient tout dans leurs têtes. Un bon défi pour Véronique Bolduc et Gérald Brady, tous deux experts textiles pour la commission scolaire.

Véronique Bolduc commente les travaux pour le poste de teinturier :

« Je suis très heureuse d'avoir eu l'occasion de développer des outils de formation pour ce poste. J'ai pu échanger avec Jean-Pierre Dupuis, un teinturier d'expérience. Il a su, par son implication et son partage d'expertise, me fournir les informations nécessaires pour documenter ses savoirs essentiels et obtenir un outil de formation performant. De plus, je tiens à souligner l'implication de tous les travailleurs et de la direction de Filature Lemieux à la réussite de ce projet. »

« Je suis très content d'avoir eu l'occasion de pouvoir mettre sur papier, ce qui était dans ma tête, afin d'aider le personnel remplaçant. »

Claude Couture, mécanicien



Jean-Pierre Dupuis, teinturier

« Le document de transfert de compétences est une excellente référence pour toutes personnes appelées à travailler dans le département de la teinturerie. Clair, simple et précis, il contient toutes les informations nécessaires et répond aux questions de manière efficace, car il est fort bien documenté, grâce, entre autres, aux photos et tableaux qu'il contient. »

Jean-Pierre Dupuis, teinturier

Gérald Brady s'est concentré sur les postes de mécanicien d'équipements pour le département de la laine et d'opérateur de cardé. Il indique :

« Claude Couture et Laurier Toulouse ont participé aux travaux pour ces métiers qui sont à haut risque de perte d'expertise pour cette entreprise. Aucun outil n'était disponible pour ces postes avant le projet. L'implication de ces deux travailleurs était essentielle à la création de ces outils. »

Selon Linda Cyrenne, directrice générale au CSMO Textile, ce type de projet en entreprise demande une très bonne communication, du début à la fin, même avec les travailleurs non concernés. Les gens doivent savoir pourquoi ces travaux se font afin de s'assurer de la bonne participation de tous. De plus, les employés mis à contribution dans un tel projet se sentent généralement valorisés, surtout lorsqu'ils voient le résultat.

Selon Marc Lemieux, vice-président et directeur général, « Une fois qu'ils ont bien compris l'objectif de ces travaux, nos travailleurs étaient très coopératifs, ils se rendaient plus disponibles et étaient contents de connaître la prochaine date de visite des experts de la commission scolaire. »

DES OUTILS PRATIQUES

Aujourd'hui, les formateurs de l'entreprise sont fiers de présenter le manuel auquel ils ont collaboré et l'intègrent à la formation d'apprentis ou à des travailleurs déjà en poste, afin d'augmenter leur polyvalence. De plus, l'entreprise reconnaît que tous les postes devraient être pourvus de tels outils. Elle est consciente qu'une mise à jour en continu doit être faite pour qu'ils soient utilisés et que les utilisateurs en tirent un maximum d'efficacité.



Filature
Lemieux inc.
Spinning

Le volet Santé et sécurité au travail a particulièrement été développé, pour les postes d'opérateur de cardé à laine et de mécanicien d'équipements au département de la laine. Selon l'entreprise, le fait de voir dans les manuels les équipements de protection individuelle (EPI) que l'employé doit utiliser a un plus grand impact que de seulement se le faire mentionner par le formateur. De plus, leur Mutuelle de prévention Raymond, Chabot Grant Thornton en a été apparemment ravie et a même demandé au CSMO Textile la possibilité de les utiliser auprès d'autres clients.

DISPONIBLE POUR L'INDUSTRIE TEXTILE QUÉBÉCOISE

Vous trouverez une liste complète des postes documentés sur le site Internet du CSMO Textile, à l'onglet « La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre » au www.csmotextile.qc.ca. Pour plus de détails, communiquez avec le CSMO au **819 477-7910**.



Comité sectoriel de main-d'œuvre
de l'industrie textile du Québec

www.csmotextile.qc.ca

Avec l'aide financière de :

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec